

immenses de ses universités sans porter atteinte à son autonomie en matière d'éducation, autonomie dont nous sommes si respectueux, à juste titre? La réponse est bien simple. Que le gouvernement fédéral mette un frein à ses ambitions centralisatrices, qu'il cesse d'envahir les champs de taxation réservés aux provinces, qu'il discontinue de percevoir les impôts directs pour fins provinciales, sur lesquels seules les provinces ont l'exclusivité. En un mot, qu'il respecte intégralement la constitution canadienne.

Une nouvelle conférence fédérale-provinciale s'impose dans le plus bref délai, c'est-à-dire avant la dissolution du présent Parlement, afin de définir une fois pour toutes les pouvoirs de taxation des gouvernements fédéral et provinciaux. Tant que le pouvoir central envahira les champs de taxation réservés exclusivement aux provinces, pour des fins provinciales comme l'éducation et bien d'autres domaines, il peut s'attendre à une résistance opiniâtre de tous ceux qui ne réclament aucun privilège, mais qui demandent et exigent le respect de leurs droits.

Le gouvernement fédéral pose en ce moment un geste condamnable puisqu'il constitue un précédent dangereux et lourd de conséquences.

Si jamais le Canada possédait un jour un gouvernement socialiste, que deviendrait la culture française en notre pays? Ces tenants de la centralisation s'empresseraient de piétiner notre constitution, comme le font d'ailleurs les libéraux d'aujourd'hui, et rendraient la culture uniforme au Canada. Nous devons prévenir ce danger et il est de notre devoir à nous du Québec de combattre, par tous les moyens constitutionnels à notre disposition, l'empiétement du pouvoir central dans le domaine de l'éducation. Celui qui paie peut user de son influence et dicter ses volontés. La minorité française a peur, et avec raison, que cela ne survienne dans l'avenir.

Monsieur l'Orateur, je termine en disant qu'il est fort regrettable de constater que celui qui a le plus violé jusqu'ici la constitution canadienne et contribué le plus à diminuer l'influence que doivent exercer les Canadiens de langue française au Canada est lui-même un premier ministre de langue française, venant de la province de Québec. Ses gestes et attitudes, depuis qu'il dirige les destinées du pays, furent une parfaite contradiction avec ses paroles. Le premier ministre du Canada ne pourra certes jamais se vanter d'avoir favorisé l'unité. Sa plus importante contribution en aura été une de désunion nationale.

M. Gauthier (Portneuf): Ce que vous pouvez être ridicule et injuste!

M. Dufresne: Au lieu de m'interpeler, levez-vous et parlez.

[M. Dufresne.]

(Traduction)

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): A l'ordre. Si le premier ministre prend la parole maintenant, il va clore le débat.

M. E. G. Hansell (Macleod): Monsieur l'Orateur, je ne veux nullement prolonger le débat; je n'ai aucune intention de ce genre. En quelques mots, je voudrais dissiper une fausse impression qu'ont peut-être laissée certains députés au sujet de l'attitude de notre parti à l'égard de la mesure à l'étude. Apparemment, nous avons été accusés directement et indirectement d'être contre la culture parce que nous sommes opposés au projet de loi. Je précise avec soin que nul membre de notre parti ne saurait s'opposer à la culture. Pour nous, la culure est affaire de comportement humain et les arts comprennent l'opéra, la musique, les symphonies, le ballet, la peinture, etc. Nul d'entre nous ne s'y oppose.

Cet après-midi, après avoir passé une bonne partie de son temps à louer les vertus de ces arts, le député de Rosetown-Biggar a laissé l'impression que nous y voyons quelque chose de pernicieux. Sans en avoir l'intention peut-être, c'est l'impression qu'il a laissée. Nous ne trouvons rien de subversif dans ces arts et ces sciences.

Il y a quelques années, j'ai eu l'avantage d'aller à Paris. A presque chaque occasion qui se présentait, j'y suis allé à l'opéra, qui, je crois, est subventionné par l'État. Je ne suis pas un fervent de l'opéra. J'en ai lu les livrets. Je ne comprends pas l'italien, langue dans laquelle les opéras sont ordinairement chantés, mais j'ai pris place dans la grande salle et la beauté des décors, les riches voix des chanteurs et des acteurs m'ont fait venir les larmes aux yeux. J'ai eu plus d'une fois la gorge serrée d'émotion. Et pourtant je ne comprenais pas les mots que l'on chantait.

Il en va ainsi pour les autres formes d'arts. Je ne connais pas grand chose au ballet, mais en voyant le ballet "Le Cygne" il y a quelques semaines, émission de Radio-Canada dont il a déjà été question...

M. Knowles: Le lac des Cygnes.

M. Hansell: ... j'ai trouvé que c'était quelque chose d'extraordinaire. La grâce et la beauté s'y déployaient. Je n'ai rien contre ça. J'en jouis. Je ne suis pas peintre, même si j'ai déjà suivi un cours ou deux, mais je sais qu'avec son pinceau le peintre cherche non seulement à rendre une scène quelquefois mais à transposer son émotion. Je sais tout cela. Et maintenant je dis,—que